

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

Exercice 2018



SMICTOM de la Région de Saverne
10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE
03 88 02 21 80 - smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr

Sommaire

1. LA GESTION DES DECHETS	3
1.1. Présentation générale	3
1.2. Organisation du Smictom	5
1.3. Organisation des collectes et du traitement	5
1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative	7
1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage	9
1.6. Actions de communication.....	10
1.7. Faits marquants 2018	11
1.8. Orientations pour 2019	13
2. INDICATEURS TECHNIQUES	14
2.1. Quantités de déchets collectées en 2018 sur le SMICTOM	14
2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri	16
2.3. Collecte du verre	16
2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries.....	16
2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes	18
3. TRAITEMENT.....	18
4. INDICATEURS FINANCIERS.....	19
4.1. Modalités de financement et compte administratif	19
4.2. Dépenses et recettes liées au SMITOM.....	20
4.3. Principales prestations rémunérées à des entreprises	21
4.4. Analyse des coûts	21

Préambule

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, destiné notamment à l'information des usagers.

Le nouveau Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 porte diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. Il est inséré après l'annexe XII du code général des collectivités territoriales une annexe XIII définissant les indicateurs du rapport annuel relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

1. LA GESTION DES DECHETS

1.1. Présentation générale

Coordonnées

Nom : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

Coordonnées : 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr - **Site internet :** www.smictomdesaverne.fr

Compétences

Compétence du Smictom : gestion des déchets ménagers et assimilés.

- ✓ fourniture et maintenance du parc de bacs de collecte,
- ✓ collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ✓ collecte et tri des emballages et papiers recyclables,
- ✓ collecte sélective du verre,
- ✓ enlèvement des encombrants à la demande,
- ✓ exploitation des déchèteries fixes et mobiles,
- ✓ transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement,
- ✓ traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires,
- ✓ communication et sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

Composition du syndicat

En 2018 le Smictom de la région de Saverne est composé de :

- ✓ la communauté de communes du pays de Saverne,
- ✓ la communauté de communes de Hanau-la Petite Pierre
- ✓ 3 communes de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

soit au total **62 978 habitants** (données INSEE 2016 à prendre en compte pour 2019).

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune.

Pays de Hanau-La Petite Pierre	Pop. Totale	Pays de Saverne	Pop. Totale
BISCHHOLTZ	285	ALTENHEIM	211
BOSSLSHAUSEN	169	DETTWILLER	2 640
BOUXWILLER	4 169	DIMBSTHAL	323
BUSWILLER	272	ECKARTSWILLER	437
DOSENHEIM-SUR-ZINSEL	1 100	ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	595
ERCKARTSWILLER	305	FRIEDOLSHEIM	240
ESCHBOURG	490	FURCHHAUSEN	423
FROHMUHL	187	GOTTENHOUSE	397
HINSBOURG	116	GOTTESHEIM	349
INGWILLER	4 102	HAEGEN	710
KIRRWILLER	558	HATTMATT	685
LA PETITE PIERRE	627	HENGWILLER	189
LICHTENBERG	565	KLEINGOEFT	156
LOHR	504	LANDERSHEIM	206
MENCHHOFFEN	614	LITTENHEIM	288
MULHAUSEN	484	LOCHWILLER	433
NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 140	LUPSTEIN	807
NIEDERSOULTZBACH	270	MAENNOLSHEIM	234
OBERMODERN-ZUTZENDORF	1 697	MARMOUTIER	2 751
OBERSOULTZBACH	435	MONSWILLER	2 148
PETERSBACH	651	OTTERSTHAL	697
PUBERG	357	OTTERSWILLER	1 379
REIPERTSWILLER	880	PRINTZHEIM	205
RINGENDORF	450	REINHARDSMUNSTER	459
ROSTEIG	555	REUTENBOURG	439
SCHALKENDORF	336	SAESSOLSHEIM	471
SCHILLERSDORF	445	SAINT-JEAN-SAVERNE	589
SCHOENBOURG	441	SAVERNE	11 469
SPARSBACH	247	SCHWENHEIM	783
STRUTH	249	SINGRIST	430
TIEFFENBACH	267	STEINBOURG	2 051
UTTWILLER	163	THAL-MARMOUTIER	804
WEINBOURG	440	WALDOLWISHEIM	586
WEITERSWILLER	537	WESTHOUSE-MARMOUTIER	274
WIMMENAU	1 125	WOLSCHHEIM	323
		Total Pays de Hanau	35 181
WINGEN-SUR-MODER	1 651	Mossig et Vignoble	
ZITTERSHEIM	247	JETTERSWILLER	193
Total Pays de Hanau	27 130	KNOERSHEIM	227
		ZEHNACKER	247
Total Smictom	62 978	Total Mossig et Vignoble	667

1.2. Organisation du Smictom

Statut : le Smictom est un syndicat mixte fermé.

Le Bureau du Smictom est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 4 assesseurs.

Le Comité Directeur comprend 27 délégués titulaires. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Smictom emploie **11 salariés (représentant 9 équivalents temps plein en 2018)**

- ✓ 1 directrice/ingénieure,
- ✓ 1 chargée de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et communication,
- ✓ 1 secrétaire administrative
- ✓ 1 secrétaire-comptable et gestionnaire de la redevance incitative
- ✓ 3 agents d'accueil / ambassadrices du tri et de la prévention,
- ✓ 4 ambassadrices du tri

1.3. Organisation des collectes et du traitement

Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	C1
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	C 0,5
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes 5 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

L'ensemble des services de collectes et de gestion des déchèteries est réalisé via un marché passé avec la société **éco.Déchets** pour la période 2015-2021 pour les prestations suivantes :

- ✓ Fourniture des bacs et maintenance du parc de bacs
- ✓ Collecte des OMR
- ✓ Collecte sélective des emballages
- ✓ Gestion des déchèteries
- ✓ Transport des déchets collectés

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est adhérent.

Filières REP en place

	Opérateur / Eco-organisme	MO
Piles	COREPILE	SMICTOM
Toxiques (peintures solvants...)	TREDI Hombourg / ECO-DDS	SMICTOM
Lampes à décharge	RECYLUM	SMICTOM
DEEE	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
Mobilier	SUEZ / Eco-mobilier	SMICTOM
Pneus VL	Gilles henry / ALIAPUR	SMICTOM
Papiers-cartons	ALTEM Strasbourg / ECOCITO	SMITOM
Verre		SMITOM
Textile	Divers opérateurs / ECO-TLC	SMITOM

Autres filières de traitement des déchets

	Opérateur	MO	Traitement
Déchets verts	VITACOMPOST Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	LINGENHELD Environnement - Haguenau - Récupérateur	SMITOM	Valorisation matière et énergie
Métaux et batteries	GDE METALIFER Strasbourg	SMICTOM	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	RAUSCHER Bouxwiller	SMICTOM	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	SMICTOM	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	QUATRA	SMICTOM	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	SMICTOM	Valorisation matière
Films argentiques (radios)	RECYCLEM Brumath	SMICTOM	Valo matière (sels argentiques) et énergie
Cartouches d'encre	LVL	SMICTOM	

La collecte en déchèterie des déchets occasionnels

Le Smictom dispose de

- ✓ **3 déchèteries fixes** à Saverne, Ingwiller et Marmoutier.
- ✓ **5 déchèteries mobiles** sur les sites de : Dettwiller, Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller les Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3.4 déchèteries sur la base d'une équivalent de 35 h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitant.

Les déchets occasionnels des ménages sont triés, selon les flux suivants.



ainsi que les capsules de café « Nespresso » et les radiographies.

1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'OMR et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac OMR (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60€ par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Ecocito, externalisé, dans le cadre de marchés passés avec l'entreprise Tradim.

Tarifs 2018

Les tarifs sont fonction de la taille du bac OMR. Ces tarifs sont inchangés depuis 2013. L'ensemble des adhérents du SMICTOM les a approuvés.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	28 €	70,00€	4,00 €
140 l	28 €	121,00 €	7,00 €
240 l	28 €	210,00 €	12,00 €
770 l	28 €	674,00 €	38,00 €
1100 l	28 €	964,00 €	54,00 €

Tarifs des déchèteries

Depuis le 1^{er} janvier 2015 **les particuliers** disposent de 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe. A partir du 25^e chaque passage est facturé 5€.

Les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé :

Déchets banals : 7 € le ½ m³
Déchets dangereux : 5 € le litre

Nombre de redevables et taux de présentation

Vue d'ensemble des redevables du Smictom

Type de redevable	Nombre	Ratio
Particuliers	32 527	95,1%
Communes	335	1,0%
Associations	174	0,5%
Professionnels	907	2,7%
Professionnels sans bac	275	0,8%
Total usagers	34 218	

Nombre de bacs en place et de sorties annuelles par taille de bac

Pour les ménages

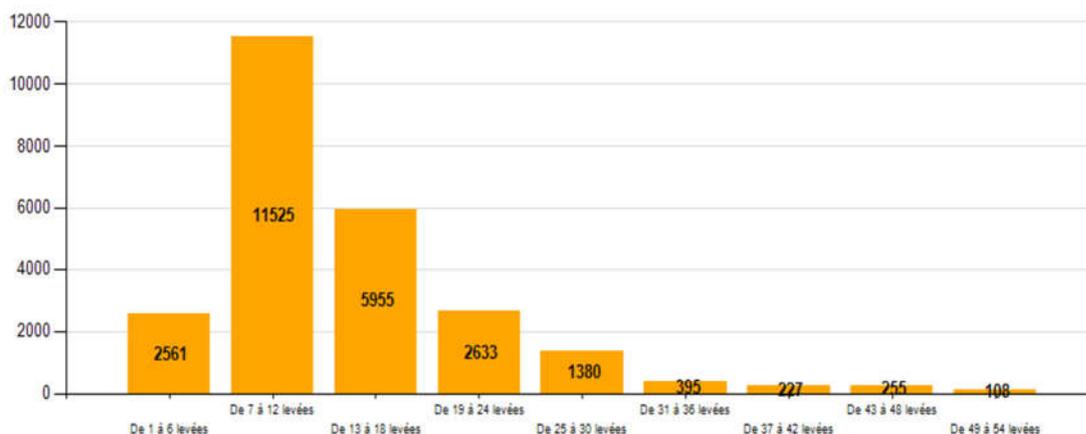
Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	16093	59,8%	12,8
140	9747	36,2%	14,5
240	1069	4,0%	15
770	1	0,0%	20
1100	0	0,0%	0
Total	26 910		

Pour les non-ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	851	24%	10,2
140	853	24%	11,3
240	1442	41%	20
770	380	11%	15,8
1100	17	0%	10,8
Total	3 543		

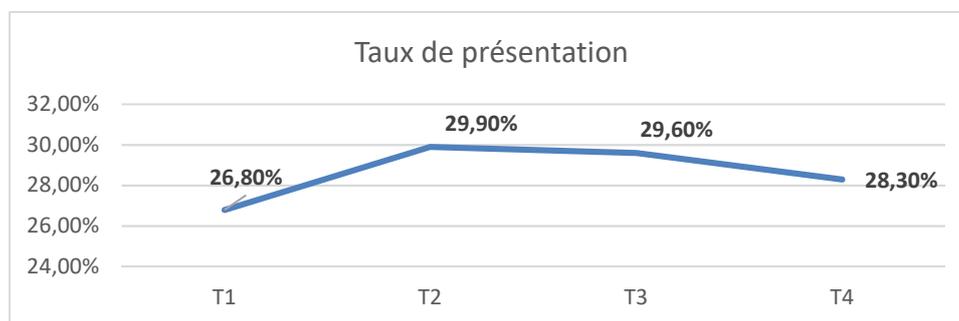
Le graphique ci-dessous présente le nombre de levées par an (par tranches de 6) pour les usagers particuliers présents toute l'année sur le Smictom.

- Part des usagers particuliers avec 1 à 12 levées par an : 56%
- Part des usagers particuliers avec 13 à 24 levées par an : 34%
- Part des usagers avec plus de 24 levées par an : 10%



Taux de présentation moyen des bacs OMR pour 2018 : 28.7% (29,4% en 2017).

Ce taux de présentation varie légèrement d'un trimestre à l'autre.



1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Le Smictom de la région de Saverne est un Territoire zéro déchet zéro gaspillage (TZDZG), une démarche du Ministère de la Transition écologique et solidaire soutenue par l'Ademe, jusqu'en juin 2019.

La fermeture de la Maison de l'emploi et le changement de statut du Pays de Saverne plaine et plateau ont entraîné la disparition des actions Ecologie industrielle et territoriale, Achats durables, Recycl'o et Charte entreprise et territoire. Pour pallier ces suppressions, le Smictom de la région de Saverne a élaboré avec l'aide de ses partenaires/prestataires 7 actions complémentaires pour 2018-2019 (soulignées ci-après). Sur ces 7 nouvelles actions, seule l'action concernant le chantier BTP n'a pas pu être réalisée faute de candidat.

Les actions 2018-2019 du Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Prévention des déchets des ménages

- Formation Relais zéro déchet
- Création d'un réseau zéro déchet incluant les Relais formés par le Smictom et les acteurs du territoire en lien avec le zéro déchet
- Soutien au Repair Café
- Diffusion du Stop-pub
- Concours de collecte de piles et sensibilisation sur le tri des déchets dans des écoles primaires
- Communication grand public
- Action à destination de familles intéressées par le zéro déchet et la notion de « consommer autrement » comportant l'animation d'un groupe d'échange et d'ateliers
- Animations sur l'économie circulaire en milieu scolaire
- Accompagnement d'organismes d'événements pour accroître le nombre d'éco-manifestations sur notre territoire
- Etude en vue de la création d'une plateforme de location/lavage de gobelets réutilisables

Prévention des déchets d'entreprises

- Action à destination des commerçants Le vrac, ça m'emballé !
- Sensibilisation au jardinage au naturel en entreprise
- Inclusion de clauses sur la prévention/le tri des déchets dans un appel d'offres pour un chantier BTP, accompagnement des entreprises retenues

Tri à la source des biodéchets

- Collecte expérimentale de biodéchets
- Compostage : campagne de sensibilisation, vente de composteurs, formations, conseil
- Réduction des biodéchets : animations scolaires et grand public, formation éco-jardiniers, broyage

Innovations dans les collectes séparatives

- Optimisation du réseau de déchèteries
- Création d'une recyclerie à la déchèterie de Marmoutier
- Mise en place de bennes éco-mobilier

Un rapport final sur la démarche TZDZG sera présenté en septembre 2019.

1.6. Actions de communication

En 2018, le Smictom a communiqué auprès de ses usagers par les moyens suivants:

- ✓ l'édition et la distribution en boîtes aux lettres d'un calendrier annuel regroupant les informations pratiques sur la prévention et la gestion des déchets,
- ✓ l'envoi de 2 lettres d'information jointes aux factures semestrielles,
- ✓ un site internet actualisé,
- ✓ une opération de porte-à-porte à l'occasion du démarrage de la collecte expérimentale de biodéchets
- ✓ des animations et la tenue de stands lors d'événements
- ✓ des conseils téléphoniques, en déchèterie et à domicile,
- ✓ des prospectus

- ✓ des articles dans les DNA
- ✓ des articles envoyés aux communes pour leurs bulletins communaux
- ✓ la mise en œuvre du Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Le SMICTOM a également été appuyé par le SMITOM, qui lui a apporté l'aide de ses ambassadeurs de tri-prévention pour les animations en milieu scolaire, ainsi qu'un soutien financier à la communication et à la prévention.

1.7. Faits marquants 2018

➔ Collecte séparée des déchets organique

Le Smictom a mis en œuvre une collecte des biodéchets en points d'apports volontaires (PAV) sur certaines communes du territoire, pendant une année expérimentale à partir du 1/04/2018.

L'expérience porte sur 16 communes, dont toutes les communes de + de 2000 habitants, soient 35 189 habitants (56% de la population et 21% des communes) et 72 PAV (1 point pour 500 habitants).

En parallèle, une promotion accrue du compostage a été menée sur 13 autres communes, d'évaluer de quelle façon le compostage domestique et la collecte en points d'apports peuvent être complémentaires et la faisabilité d'une collecte en C0,5 sur tout ou partie du territoire a été étudiée.

En avril 2019, il a été décidé de prolonger le mode de collecte mis en place pour l'expérience jusqu'à fin 2019 afin de définir le service à venir de façon concertée avec les communes du territoire.

Le Smictom a confié la collecte des biodéchets à éco.Déchets par le biais d'un avenant au contrat de collecte, et le traitement à la société AGRIVALOR pour méthanisation et retour au sol du substrat.

➔ Mise aux normes d'un Point déchets verts à Dettwiller

Le Point déchets verts à Dettwiller a été mis aux normes par création d'une aire bétonnée, clôture du site et mise en place de barrières de contrôle d'accès. Le site a été fermé pendant 7 mois et a rouvert en janvier 2019.

➔ Optimisation du réseau de déchèteries

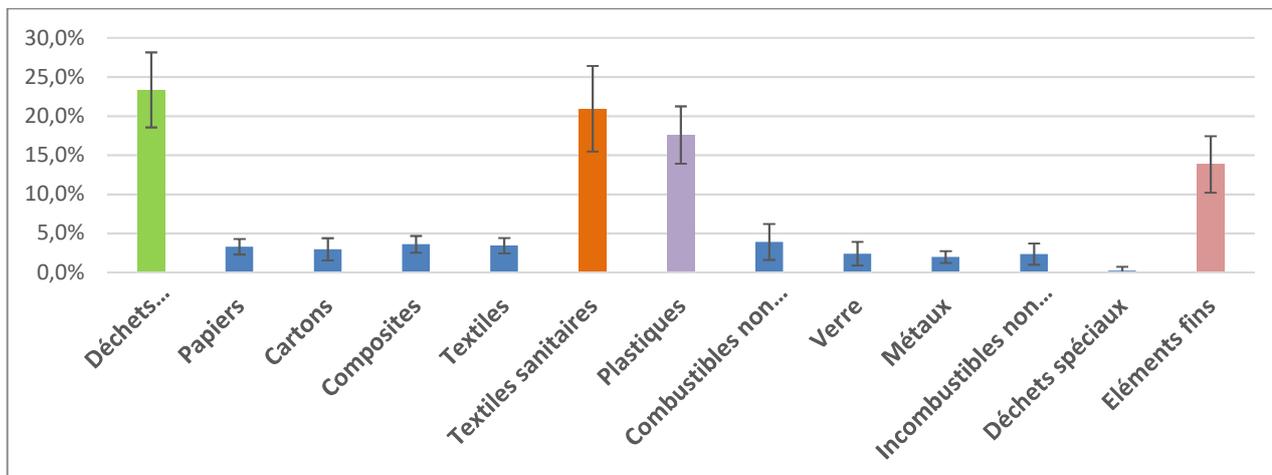
L'étude de faisabilité d'une déchèterie adjointe à 2 projets de parking, sur un terrain situé à Steinbourg, n'est pas terminée.

➔ Lutte contre les refus de tri

La lutte contre les refus de tri repose pour grande part sur les contrôles de la qualité du tri dans les bacs jaunes, avant la collecte, par l'équipe d'ambassadeurs du tri. Depuis juillet, une ambassadrice du tri est présente dans l'un des camions de collecte pour contrôler aléatoirement une partie des bacs présentés.

➔ Caractérisation des OMR

Une caractérisation des OMR a été réalisée en novembre 2018 à partir de 11 échantillons de 500 kg chacun, selon la norme X30-408. La fraction des <20mm est considérée comme éléments fins.



Résultats en kg/hab. par catégories

Catégorie	Kg/hab
Déchets fermentescibles	25,5
Papiers	3,6
Cartons	3,3
Composites	3,9
Textiles	3,8
Textiles sanitaires	22,9
Plastiques	19,2
Combustibles non classés	4,3
Verre	2,6
Métaux	2,2
Incombustibles non classés	2,6
Déchets spéciaux	0,3
Eléments fins	15,1

Une part des OMR actuellement collectées pourrait être détournée vers d'autres filières : collecte sélective, compostage, déchèterie.

Sur 109 kg/hab./an d'OMr, ce potentiel de valorisation est composé de

- **24,7 kg/hab./an** qui pourraient être valorisés en cas de collecte des biodéchets dont une partie pourrait être valorisée en compostage individuel auquel peut être rajouté une grande partie des 15,1 kg/hab./an d'éléments fins
- **12,4 kg/hab./an** qui pourraient être valorisés matière, dont :
 - 6,3 kg/hab./an d'emballages légers recyclables et papiers (papiers, ELA, emballages, plastiques, cartons, métaux)
 - 2,2 kg/hab./an de verre
 - 3,8 kg/hab./an de textile

Si l'extension des consignes de recyclage du plastique était appliquée, le potentiel de réduction des OMR serait de 11,6 kg/hab./an supplémentaires.

➔ Caractérisation des recyclables secs hors verre, collectés en porte à porte

Une caractérisation des RSHV a été réalisée en janvier 2019 à partir de 11 échantillons de 70 à 100 kg chacun en suivant les recommandations CARADEME

Déchets du bac jaune	Min	Moyenne	Max
Acier	2,99 %	5,46 %	8,19 %
Alu rigide + petit alu	0,47 %	0,71 %	1,11 %
PCC (briques, ...)	0,61 %	1,58 %	2,18 %
PCNC (EMR : cartonnettes...)	12,04 %	21,90 %	44,38 %
PCM	0,49 %	1,74 %	3,07 %
JRM et papier graphique	19,69 %	41,85 %	63,17 %
PEHD + PET clair + PET coloré	5,89 %	7,97 %	11,39 %
Refus	10,92 %	18,77 %	30,80 %

Les taux de refus s'échelonnent de 11% à 31% selon les échantillons. Ces ratios évoluent à l'inverse de la part de Papiers, JRM (journaux) et EMR, une part plus importante de JRM réduisant le taux de refus.

La composition des refus a été examinée de près.

Refus	Ratio
Imbriqués	8%
Films plastique	4%
ECT hors films	9%
Bouteilles et flacons non vides	4%
Verre	2%
Déchets alimentaires	3%
Vêtements	1%
Fines	34%
Autres	34%

Les fines représentent les déchets inférieurs à 5 cm qui ne passent pas sur la chaîne de tri.

Le rapport du prestataire présente aussi une analyse des refus « volontaires » comme les sacs d'OMR ou les couches, qui s'élèveraient à environ 40%, contre 50 à 60% pour les refus suite à une mauvaise compréhension des consignes de tri.

1.8. Orientations pour 2019

Principaux projets pour les années à venir

- ✓ Devenir de la collecte séparée des biodéchets après la phase expérimentale
- ✓ Optimisation de la fréquence des collectes en porte-à-porte
- ✓ Lutte contre les refus de tri et hausse des performances de collecte des recyclables en habitat collectif
- ✓ Lutte contre les dépôts sauvages
- ✓ Poursuite de la politique de prévention des déchets et d'économie circulaire
- ✓ Elaboration de conventions accès aux déchèteries d'EPCI voisins pour les communes limitrophes, et vice-versa.
- ✓ Evolution des tarifs de dépôt en déchèterie pour les professionnels dans une logique d'harmonisation avec les EPCI du Bas-Rhin.
- ✓ Recherche d'un terrain pour une nouvelle déchèterie dans le secteur de Saverne : finalisation de l'étude sur Steinbourg ou à défaut étude d'alternatives.

2. INDICATEURS TECHNIQUES

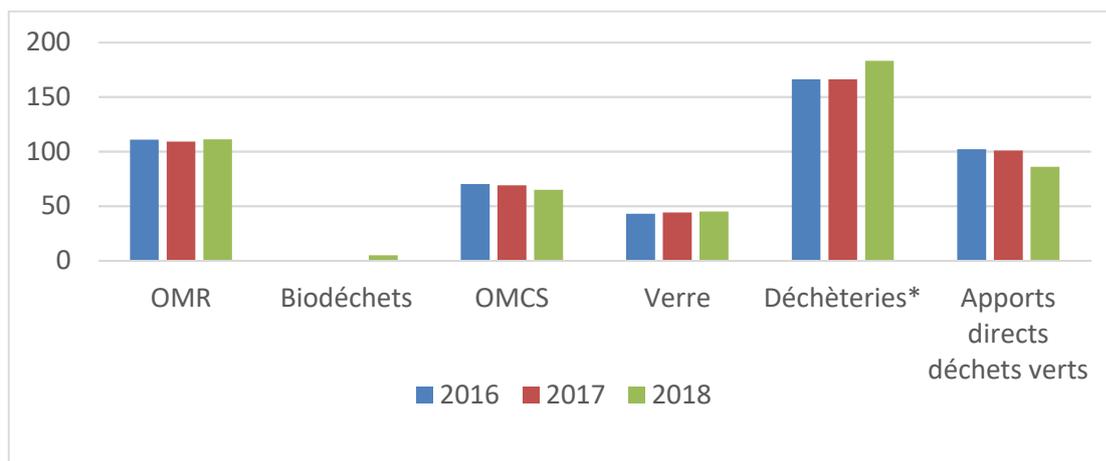
2.1. Quantités de déchets collectées en 2018 sur le SMICTOM

Type de déchet	tonnes	kg/hab/an	tonnes	tonnes	Source
Déchets routiniers	14 311,65	225,54	14 100,00	211,65	
OM résiduelles en PàP	7 064,40	111,33	6 939,00	125	SMITOM
Biodéchets en PAV	299,00	4,71		299	eD
Verre en PAV	2 852,93	44,96	2 802,00	51	SMITOM
OMCS en PàP	4 095,32	64,54	4 359,00	-264	SMITOM
Déchets occasionnels (déchèteries)	19 593,45	308,77	19 318,88	274,57	
Gravats	2 499,00	39,38	2 388,00	111	eD
Plâtre	338,94	5,34	288,00	51	eD
Amiante-ciment	0,00	0,00	18,32	-18	SMITOM
Papier-carton DT	642,64	10,13	651,00	-8	SMITOM
Déchets verts déchèteries	2 428,00	38,26	1 796,00	632	SMITOM
Déch. verts apports directs sur plateformes (ménages)	4 520,00	71,23	5 319,00	-799	SMITOM
Déch. verts apports directs sur plateformes (communes)	920,00	14,50	1 072,00	-152	SMITOM
Métaux (féreux et non)	829,82	13,08	783,00	47	eD
Incinérables	1 827,00	28,79	1 650,00	177	SMITOM
Non inci autres déchets municipaux	13,00	0,20	5,00	8	SMITOM
Non incinérables	1 995,00	31,44	2 029,00	-34	SMITOM
Bois	2 073,16	32,67	2 096,00	-23	SMITOM
Mobilier	757,38	11,94	514,00	243	eco-mob
DEEE	546,48	8,61	528,00	18	SMITOM
Lampes à décharge	2,00	0,03	2,91	-1	RECYLUM
Batteries	13,73	0,22	21,00	-7	eD
Huile végétale	37,33	0,59	10,78	27	QUATRA
Huile de vidange	22,68	0,36	30,42	-8	Sévia
Piles	6,71	0,11	6,55	0	Corepile
Films radio + num	0,52	0,01		1	Recycl'm
DDS filière éco-DDS	44,82	0,71	43,52	1	Eco-DDS
DMS Peinture et chimiques	60,68	0,96	65,26	-5	TREDI
Cartouches d'impression	1,36	0,02	1,12	0	LVL
Pneus	13,20	0,21		13	Aliapur
Total apports directs déchets verts(hors DT)	5 440,00	85,73	6 391,00	-951	
Total déchets occasionnels hors gravats	17 094,45	269,39	16 930,88	163,57	
Total déchets ménagers et assimilés	33 905,10	534,31	33 418,88	486,22	

Evolution des quantités collectées

En 2018 les quantités d'OMR collectées ont légèrement augmenté à nouveau pour la première fois depuis 2012, alors que les recyclables secs collectés en porte-à-porte ont baissé. Cela pourrait s'expliquer par les efforts des metteurs en marché pour diminuer le poids des emballages et les modifications des habitudes d'achat des ménages. Cette tendance s'observe aussi sur le SMITOM dans son ensemble et sur certaines collectivités voisines.

Les quantités de déchets collectées en déchèterie sont globalement stables.



Evolution des quantités de déchets collectés, en kg/hab/an

Ce graphique met en évidence le poids des déchets verts dans l'ensemble des déchets gérés par le Smictom et le SMITOM. La fermeture du point déchets verts de Dettwiller pendant 7 mois pour les travaux de mise aux normes ont entraîné un report des dépôts de déchets vers les déchèteries.

Entre 2017 et 2018, la hausse de 486 tonnes de DMA collectés s'explique principalement par la collecte des biodéchets (+299 t) et du mobilier (+ 243 t).

La collecte des biodéchets ne s'est pas accompagnée d'une baisse équivalente des OMR, ce qui, croisé avec d'autres indicateurs, laisse à penser qu'une partie des biodéchets collectés était auparavant compostée. De plus, la moitié des PAV étaient déjà en place et gérés par la CCPS de 2013 à 2017.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Evolution base 100 en 2010	100	99	84	84	87	94	101	100	102

Evolution des quantités totales de DMA hors gravats en kg/hab/an

Evolution des flux « incinérable » et « non-incinérable ».

Le Smictom souhaite réduire ces flux de déchets conformément aux orientations réglementaires. Cependant les incinérables collectés en déchèterie en 2018 sont en légère hausse par rapport aux années précédentes.



Dépôts en déchèterie (kg/hab/an)

2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri

En 2018, 10 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri ALTEM.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Collecte sélective en porte-à-porte (kg/hab/an)	69	73	73	73	70	69	65
Refus (%)	18,0%	17,8%	17,8%	14,7%	16,4%	18,3%	16,3%

Contrôles en précollecte par les ADTP	Année 2017	Année 2018
Nombre de bacs vus	4 271	5 428
Nombre de bac scotchés (non collecté)	1 032 (24%)	1 372 (25%)
Nombre de bacs corrigés (collecté)	1 715 (40%)	1 633 (30%)
Nombre personnes sensibilisées	440	392
Nombre communes concernées	46	42

En 2018, les ADTP ont consacré 6 mois à la sensibilisation au tri à la source des biodéchets (collecte en PAV et compostage). Il est difficile de connaître l'impact de cette sensibilisation sur les refus de tri et les performances de collecte.

Les ripeurs d'éco.Déchets effectuent également un contrôle visuel qui doit être systématique avant la collecte de tout bac jaune.

Les refus de tri ont un impact financier important pour le Smictom, car le SMITOM répartit une partie de la bonification de Citéo au prorata des taux de refus de ses adhérents.

2.3. Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire avec au moins un conteneur par commune. Les 247 conteneurs mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM. Avec **45 kg/hab/an** de verre collecté le Smictom se situe bien au-dessus de la moyenne nationale (29 kg/hab/an en 2013).

2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries

Fréquentation des déchèteries

La fréquentation des déchèteries fixes a augmenté de près de 5% alors que celle des mobiles est en baisse par rapport à l'année précédente, entre autres suite à la fermeture de la mobile de Bouxwiller en mai.

Le samedi reste le jour le plus fréquenté, et le mardi et le jeudi les jours les moins fréquentés. En période hivernale les déchèteries fixes reçoivent 38% de visites en moins que sur le reste de l'année.

Fréquentation mensuelle avril à novembre	11 568
Fréquentation mensuelle décembre à mars	7 120

	Entrées 2018	Entrées 2017
Saverne	35 459	34 110
Ingwiller	46 551	44 899
Marmoutier	39 011	34 313
Mobiles	5 621	7 311
TOTAL	126 642	120 633

*Fréquentation des déchèteries
nombre d'entrées tous publics*

	2018	2017
BOUXWILLER	174	667
DETTWILLER	977	1066
DOSENHEIM/ZINSEL	1089	1191
NEUWILLER	820	952
PETERSBACH	1718	1816
WINGEN/MODER	843	1272
WOLSCHHEIM		347
TOTAL	5621	7311

Fréquentation des déchèteries mobiles

Fréquentations par types d'usagers

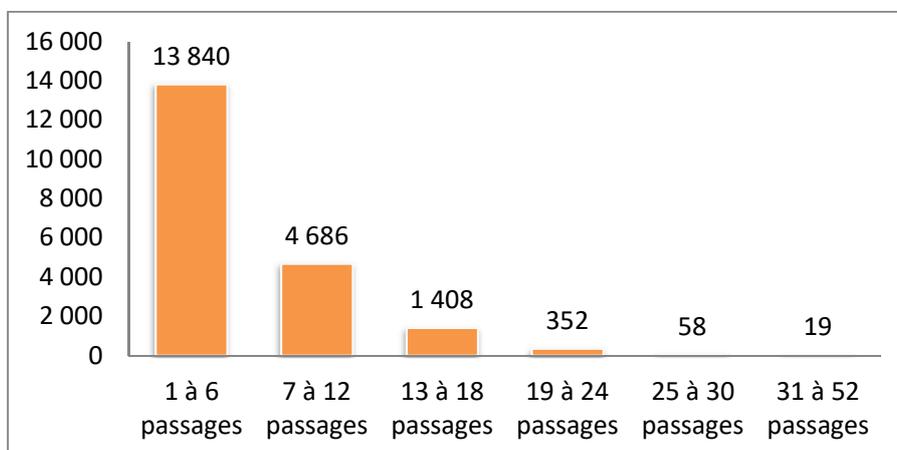
Les particuliers représentent 95% de la fréquentation des déchèteries.

1,7%	ADMINISTRATION, ASSOCIATIONS et BAILLEURS
3,5%	PROFESSIONNELS
94,8%	PARTICULIERS

Part de la fréquentation des déchèteries

Nombre de passages annuels des particuliers (données 2017)

Au total, 20 363 usagers particuliers sont passés au moins une fois en déchèterie en 2017. Seulement 77 usagers (0,4 %) sont venus plus de 24 fois dans l'année.



Bilan de fréquentation pour les particuliers (en nombre d'usagers)

2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes

En 2018, les collectes effectuées par éco-Déchets ont occasionné les déplacements et les consommations de carburant suivants.

	OMR	Collecte sélective	Déchèteries
distances parcourues (km)	139 161	98 215	214 924
consommation de carburant (l)	75 146	64 015	81 248
consommation moyenne / 100 km (l)	54	65,2	37,8
Quantités transportées (t)	7 064	4 095	12 674

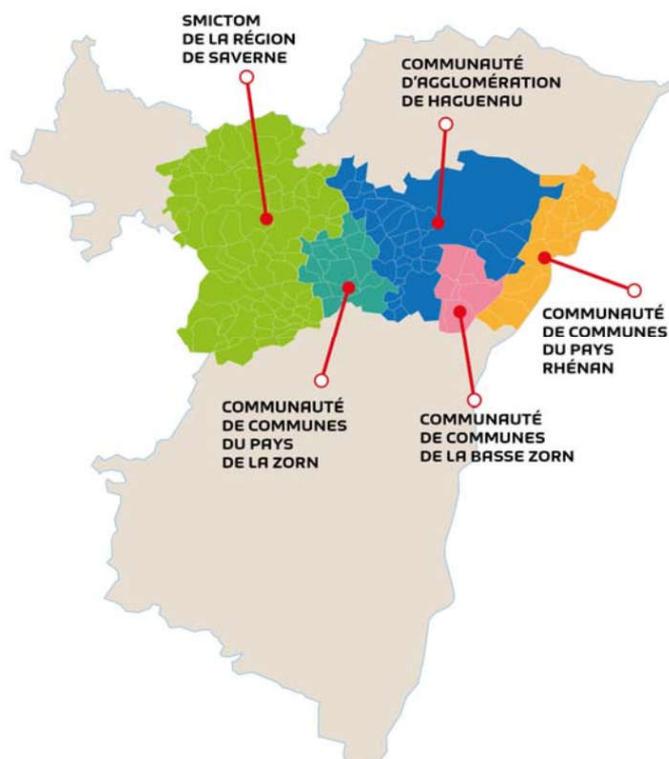
Depuis 2017 le prestataire utilise un quai de transfert à Monswiller pour le transport des recyclables collectés en porte-à-porte.

3. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne.

Début 2018, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ **230 559** habitants, regroupés en 5 syndicats de collecte d'ordures ménagères.

LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, janvier 2019)

SMICTOM de Saverne :
75 communes et 63078 habitants

CdC du Pays de la Zorn :
20 communes et 16092 habitants

**Communauté d'Agglomération de
Haguenau :**
36 communes et 97095 habitants

CdC de la Basse-Zorn
7 communes et 17410 habitants

**Communauté de Communes du Pays
Rhénan**
18 communes et 36884habitants

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets qu'il assure par:

- ➔ Valorisation énergétique dans son usine d'incinération de Schweighouse s/Moder ;
- ➔ Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- ➔ Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes;
- ➔ Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte ;
- ➔ Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D. ou C.S.D.N.D) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- ➔ Gestion de la collecte et des soutiens dans le cadre des REP, en lien avec les éco-organismes suivants :
 - Ecocito pour les emballages et le papier
 - OCAD3E pour les DEEE
 - Eco-TLC pour la communication sur les textiles
 - Eco-Mobilier pour les meubles

Le personnel du SMITOM est réduit, avec un secrétariat de 2 personnes, une cellule communication de 2 personnes, 1 préposé au CSDND et 1 directeur. Toutes les prestations de traitement sont confiées à des sociétés privées.

Les données de bilan relatives au traitement des déchets sont présentées dans le rapport annuel 2018 du SMITOM de Haguenau-Saverne.

4. INDICATEURS FINANCIERS

4.1. Modalités de financement et compte administratif

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les Communautés de Communes ont confié au SMICTOM-la gestion des abonnés et la facturation mais elles perçoivent toujours la redevance conformément aux dispositions dérogatoires de l'article L.2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les tarifs fixés annuellement par le Smictom sont approuvés par chaque Communauté de Commune. La REOM est ensuite reversée au SMICTOM sous forme d'une contribution entre EPCI.

Coût aidé TTC	4 426 k€	70 €/hab.
Financement par la RI	4 604 k€	73 €/hab.

Ce léger surfinancement permet d'envisager les investissements à venir (nouvelle déchèterie secteur de Saverne) et d'anticiper la hausse prévisible des tarifs du syndicat de traitement (hausse TGAP, baisse des soutiens CITEO, ...).

Le compte administratif de l'exercice 2018, a été arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 061 392,30	G 5 018 065,37
	Section d'investissement	B 416 494,00	H 267 124,68
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 2 278 778,59
	Report en section d'investissement (001)	D	J 981 224,85
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 5 477 886,30	= G+H+I+J 8 545 193,49
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 135 700,00	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 135 700,00	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 061 392,30	= G+H+K 7 296 843,96
	Section d'investissement	= B+D+F 552 194,00	= H+J+L 1 248 349,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 613 586,30	= G+H+I+J+K+L 8 545 193,49

4.2. Dépenses et recettes liées au SMITOM

Tarification 2018

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

- ➔ Part proportionnelle au tonnage incinéré : **40€/tonne + TGAP**
- ➔ Part proportionnelle au tonnage enfoui : **83€/tonne + TGAP**
- ➔ Part collectes sélectives en apport volontaire, proportionnelle aux populations desservies : **2,23€/hab** pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte)
- ➔ Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : **4€/hab**
- ➔ Démutualisation des coûts des refus et d'une partie des soutiens de CITEO

Le SMITOM démutualise le coût des refus en imputant à chaque Syndicat de Collecte le coût que représentent ses refus. Cette imputation est compensée par une démutualisation suffisante d'une partie des soutiens de CITEO proportionnellement aux recyclables collectés par chaque Syndicat de Collecte. De plus le SMITOM octroie une ristourne exceptionnelle depuis plusieurs années, proportionnelle aux recyclables collectés. Pour 2018 ceci a abouti aux versements ci-dessous.

	Refus	Soutiens	Soutiens-refus	soutiens 2018	soutiens 2017
SMICTOM	124 430 €	256 730 €	132 300 €	2,08 €/hab	3,77 €/hab
SMITOM	441 635 €	1 000 000 €	558 365 €	2,42 €/hab	4,58 €/hab

Participation au SMITOM et soutiens reçus des éco-organismes

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de **996 102 € TTC** en 2018, TGAP incluse.

Le Smictom a reçu du SMITOM les soutiens suivants

Reversement transport	116 091.54 €
Reversement soutiens DEEE	43 609.71 €
Reversement soutiens éco-mobilier	22 827.15 €

4.3. Principales prestations rémunérées à des entreprises

L'ensemble des prestations d'éco-Déchets ont fait l'objet d'un rapport d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

Le montant des prestations versées en 2018 à éco.Déchets se répartit comme suit.

OMR	OMCS	Déchèteries	Biodéchets	Maintenance bacs	Total 2018
819 578 €HT	736 156 €HT	901 158 €HT	63 987 €HT	76 432 €HT	2 597 313 €HT

Le marché prévoit une part de facturation fonction des tonnages collectés. Cette part a représenté **24% du montant total** en 2018.

4.4. Analyse des coûts

Les éléments financiers détaillés ci-après sont issus de la matrice des Coûts. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode d'analyse spécifique qui comprend un rattachement à l'exercice des charges s'y rapportant.

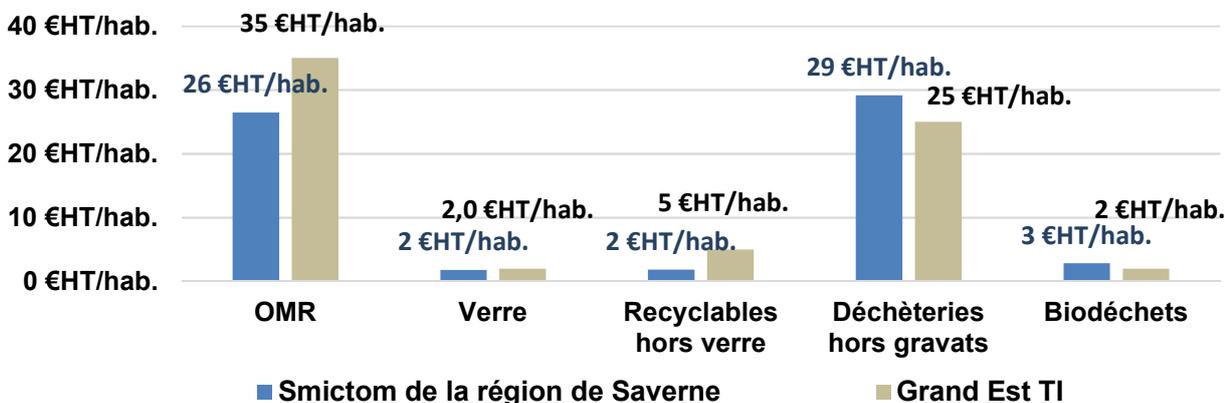
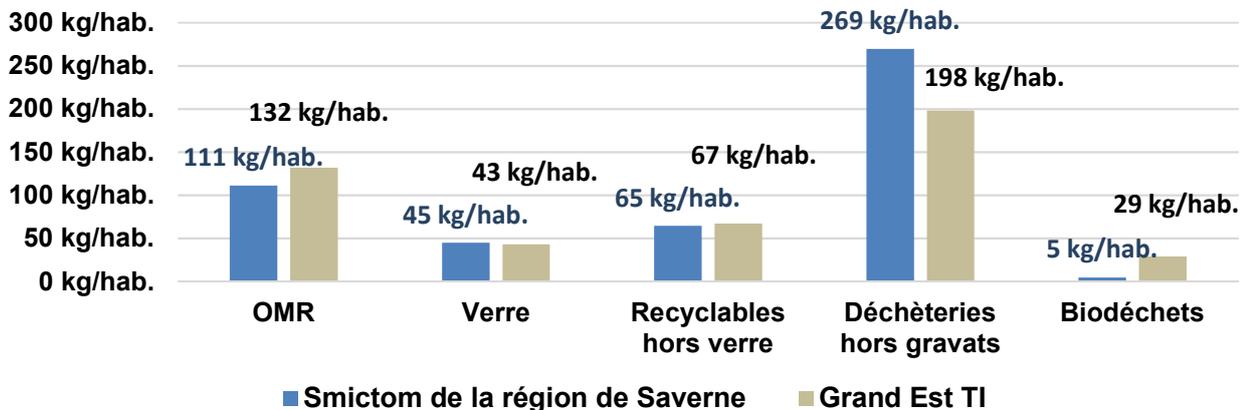
Les données présentées comprennent les dépenses et recettes, le coût aidé et le coût complet.

Définitions

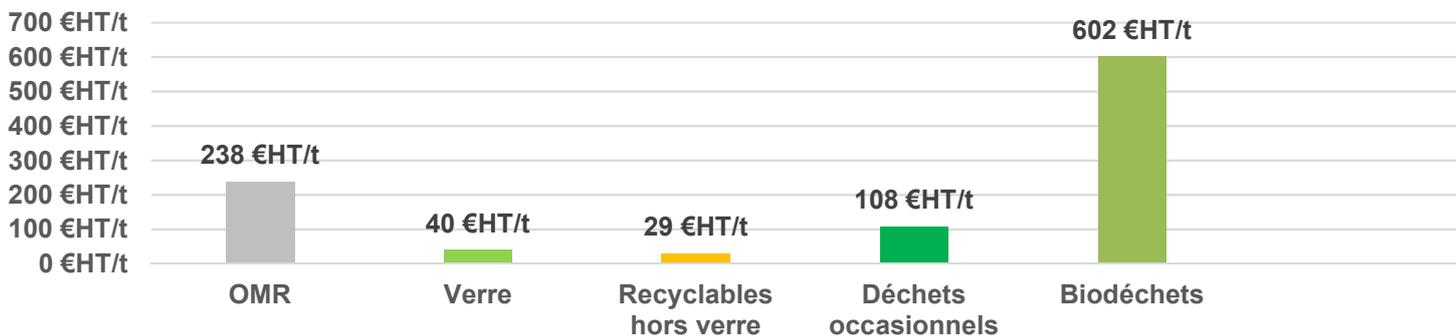
- ✓ Coût complet : ensemble des charges
- ✓ Coût aidé : coût complet réduit des aides publiques et des soutiens des organismes agréés

Synthèse des quantités collectées et coûts aidés par flux de déchets

Les données du Smictom sont ici comparées avec la moyenne des collectivités en Tarification Incitative du Grand Est du référentiel 2017.



Coût HT/tonne selon les flux



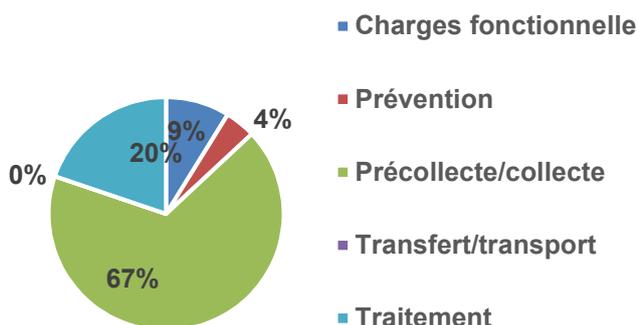
NB : le coût des biodéchets n'est pas un coût aidé car les soutiens ne seront versés par l'ADEME qu'après la fin de l'expérimentation, et intégrés au calcul des coûts en 2019. De plus les coûts de mise en place de cette première année de test sont intégralement pris en compte ici. L

Répartition des dépenses et recettes

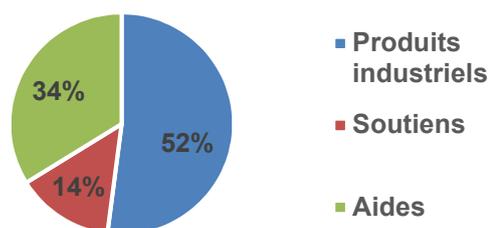
	Charges (HT)	%
Charges fonctionnelles	367 k€	9%
Prévention	177 k€	4%
Précollecte/collecte	2 816 k€	67%
Traitement	828 k€	20%
Total charges matrice en €HT	4 188 k€	100%

	Produits	%
Produits industriels	127 k€	52%
Soutiens des éco-organismes (27 k€ Citeo pour ADTP, 4 k€ eco-DDS pour communication)	31 k€	14%
Aides et subventions	85 k€	34%
Total produits matrice	243 k€	100%

Postes de charges



Postes de recettes



N.B. : le taux d'aides et soutiens est faible car l'essentiel des soutiens des éco-organismes est versé directement au SMITOM et qu'il ne ressort donc pas dans l'analyse des coûts du Smictom.

Fait à Saverne, le 18 juin 2019
Le Président du SMICTOM,
Joseph CREMMEL